

**RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
OSC A L'EXPLOITATION DE LA DEMARCHE QUALITE DE L'OTP
POUR L'AMELIORATION DES ACTIONS DE MONITORING DE
L'EXPLOITATION ILLEGALE DANS LA PROVINCE DE LA TSHOPO**



Réalisé par :

Céline EKAVU, Assistante Technique Juriste et Point Focal genre, OGF

Juillet 2023

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	1
II. PREPARATION DE LA MISSION	2
III. DEROULEMENT DES ACTIVITES	2
IV. EVALUATION DE LA FORMATION	7
ANNEXES	9

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 Photo De Famille.....	
Photo 2 Discours D'ouverture Du Charge De Programme De L'ocean Mr Florent Kay	3
Photo 3 Premier Jour De L'atelier, Presentation Et Echanges Sur La Demarche Methodologique D'utilisation D'otp.....	5
Photo 4 Partie Pratique Sur La Fragmentation (Explication)	6
Photo 5 Partie Pratique Sur L'encodage (Un De Participant Encode Les Observations Dans L'otp)	6

ABREVIATIONS ET SIGLES

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation

FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade

OCEAN : Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature

OGF : Observatoire de la Gouvernance Forestière

OIF : Observation Indépendante des Forêts

OIM-F : Observation Indépendante Mandatée de Forêt

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

OTP : Open Timber Portal

UE : Union Européen

WRI : World Ressource Institute

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte de la Formation

L'exploitation illégale des forêts est un phénomène qui menace les espèces de la faune et de la flore et est l'une des causes de la déforestation qui est à la base du changement climatique.

Selon le projet AGEDUFOR, cette forme d'exploitation est en nette progression et est plus l'apanage des exploitants artisanaux illégaux qui s'illustrent par les pratiques qui violent la loi et les règles d'exploitations établies en matière forestière. Compte tenu des conséquences très graves que ce genre d'exploitation peut avoir sur les forêts ainsi que les communautés riveraines, il est impérieux d'assurer la formation des acteurs qui interviennent au niveau de la base en vue de lutter substantiellement contre ce fléau. Il s'agit notamment des administrations forestières et de justices du ressort de lieux d'exploitation ainsi que celles se trouvant dans les chefs-lieux de provinces, car sensées prendre de mesure de prévention et initier des actions de répression lorsque les faits illégaux sont établis. Mais aussi, les acteurs de la société civile parce qu'ils constituent une base impressionnante qui contribue efficacement à la lutte contre cette forme de criminalité à travers les dénonciations qu'ils font.

Pour répondre à ce défi, en 2019, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) avec l'appui de World Resource Institute (WRI) avaient renforcé la capacité des organisations de la société civile (OSC) du RENOI qui œuvrent dans le suivi de la légalité forestière pour la construction des cas d'illégalités de façon robuste pour pouvoir servir aux agents de l'administration forestière et de la justice à prendre les sanctions appropriées pour lutter efficacement contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce y relatif. Cette formation s'est effectué dans trois principales provinces forestières notamment TSHOPO, Equateur et Mai-Ndombe et porter sur la plateforme Open Timber Portal (OTP).

L'OTP a été développé par WRI afin de faciliter l'accès et la collecte des informations forestières par les différents acteurs tant de la société civile environnementale que les administrations en charge du contrôle forestier et du secteur privé. Il est déployé en RDC depuis 2017 et sa contribution dans le renforcement de capacités de l'OI mandatée est aujourd'hui indéniable. C'est dans cette optique que WRI et OGF ont renforcé les capacités des OSC au niveau provincial à pouvoir adopter la démarche qualité dans leurs travaux de monitoring de l'exploitation forestière illégale.

Conçu comme un outil d'aide à la décision, l'OTP permet également de valoriser les résultats de l'Observation Indépendante des Forêts (OIF) au-delà de l'audience nationale.

Et pour assurer l'extension des utilisateurs au niveau local, l'OGF et WRI ont souhaité renforcé à nouveau les participants qui ont suivi cette formation en 2019 pour les accompagner à intégrer dans l'OTP les observations issues de leur mission de terrain.

I.2. Choix du Site

Au mois de Mars 2019, WRI et OGF ont renforcé les OSC à pouvoir adopter la démarche qualité dans leurs travaux de monitoring de l'exploitation forestière illégale. Cette formation s'est effectuée dans trois principales provinces forestières notamment TSHOPO, Equateur et Mai-Ndombe.

Dans le souci d'accompagner ces OSC à intégrer dans l'OTP les observations issues de leur mission de terrain, OGF en collaboration avec WRI a estimé nécessaire de revenir dans les trois précédentes provinces pour poursuivre cette formation, cette fois-ci pratique avec les différents participants de la session passée.

C'est la raison pour laquelle 10 participants de la province de la TSHOPO, ont été renforcés du 10 au 13 Juillet 2023 dans la ville de Kisangani.

II. PREPARATION DE LA MISSION

II.1. Prise de contact avec les autorités de l'Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN) et les Participants de 2019

Après avoir convenu que la dite formation devait être faite dans les trois provinces précédentes, l'équipe technique d'OGF, s'est rendu disponible pour préparer les termes de référence (TDRS) et le budget pour la réalisation de la dite formation dans les trois provinces énumérés. Après la validation du TDRS et du budget, nous sommes entrés en contact tour à tour avec premièrement les participants de la formation de Mars 2019 et deuxièmement avec l'équipe de l'Océan pour les dispositions pratiques.

10 candidats contactés, avaient confirmé leur disponibilité pour poursuivre cette formation. A l'issue duquel les TDRS et la lettre d'invitation leurs ont été transmises par le canal de l'ONG Océan.

II.2. Prise de contact avec l'équipe de WRI (OTP)

Pour atteindre les objectifs assignés pour cette formation et favoriser et/ou faciliter l'encodage par des participants des observations issues de leur rapport de mission dans la plateforme OTP, un mail a été envoyé à l'équipe WRI pour solliciter l'activation et/ou la réactivation des comptes des Participants d'un côté et celui du profil de chacune de leurs organisations de l'autre côté. Une liste contenant les noms, les adresses email et les organisations des participants a été partagée avec l'équipe WRI pour rendre possible cette démarche.

III. DEROULEMENT DES ACTIVITES

III.1. Rencontre et planification des activités avec l'équipe de l'OCEAN

Arrivée à Kisangani le jeudi 06 Juillet 2023 aux environs de 14 heures, le représentant d'OGF a rencontré premièrement l'équipe de l'ONG Océan pour la préparation logistique de la formation qui devait se tenir du 10 au 13 juillet 2023 dans cette ville. Monsieur Florent KAY, le chargé de programme de l'ONG Océan, nous a été d'une importance capitale dans l'exécution de ces démarches logistiques. Ensemble, nous avons échangé sur le contour de l'activité et

nous avons également rappelé les participants pour confirmer à nouveau leur présence à la formation.

III.2. Cadre de la formation

L'atelier de renforcement des capacités des OSC à l'exploitation de la démarche qualité de l'OTP pour l'amélioration des actions de monitoring de l'exploitation illégale dans la province de la TSHOPO s'est tenue du 10 au 13 Juillet 2023 dans la salle de réunion de l'ONG OCEAN sur l'avenue de la Reine n°10, Quartier Plateau BOYOMA, C/ MAKISO à Kisangani. Cette formation a été organisée et dispensée par l'OGF en collaboration avec l'équipe de WRI.

III.3. Cérémonie d'ouverture

Dans son discours d'ouverture, le chargé de programme de l'ONG Océan, Monsieur Florent KAY, a remercié OGF et WRI de penser à dispenser à nouveau cette formation pour les OSC de la TSHOPO et les participants d'avoir répondu à l'invitation pour participer à cette formation qui est capitale et contribue à l'amélioration de leur travail.

Il a rappelé que c'était important pour eux, après avoir suivi cette formation en 2019 de façon théorique, de le poursuivre pratiquement en vue d'arriver à la mise en œuvre des exigences des démarches qualité d'OTP dans la réalisation de leurs missions de contrôle, dans la rédaction de leurs rapports de missions et dans l'encodage de ces observations dans l'OTP pour augmenter également la visibilité de l'Organisation Non Gouvernementale Océan dans la sphère mondiale.

Il a également demandé aux participants, de capitaliser cette formation et d'émettre de recommandation en vue d'un accompagnement de leurs ONG dans la démarche d'amélioration du travail qu'ils font quotidiennement.



Photo 2 Discours d'ouverture de du chargé de programme de l'OCEAN Mr Florent KAY

Après le discours de Mr KAY, la représentante d'OGF, Madame Céline EKAVU EWEN'SEKE a également remercié les participants pour leurs présences à cette formation et a présenté le plan du travail établie pour ces 4 journées.

III.4. La Formation Proprement dite

Cette formation a été subdivisée en trois grandes parties :

- La première partie était axée sur le contexte et objectifs de l'atelier ainsi que sur le cadre juridique et institutionnel de la gestion et du contrôle forestier,
- La deuxième partie était réservée à un rappel théorique sur la démarche méthodologique d'utilisation d'OTP, et
- La troisième partie était consacrée à la pratique (La fragmentation et l'encodage des observations dans l'OTP).

Compte tenu des objectifs liés à cette formation, nous avons consacré pour la première et la deuxième partie, une journée entière et les trois autres jours de la formation ont été consacrés à la troisième partie pour permettre aux participants de s'approprier l'outil et d'être capable de l'utiliser à la fin de cette formation.

Première partie : Contexte et Objectifs de l'atelier /Cadre juridique et institutionnel de la gestion et du contrôle forestier

a. Contexte et Objectifs de l'atelier

Il était question pour cette phase de rappeler le contexte dans lequel cette formation a été pensée par l'équipe d'OGF et WRI.

Nous avons soulevés le fait que cette formation était la suite de la formation sur le renforcement des capacités des OSC du RENOI qui œuvrent dans le suivi de la légalité forestière dispensé en 2019. Tout en appuyant que pour cette nouvelle fois, cette formation se veut être un accompagnement pratique.

Nous avons également souligné les objectifs poursuivis pour cette formation afin de permettre à toute l'équipe d'y travailler et de produire de résultats escomptés.

b. Cadre juridique et institutionnel de la gestion et du contrôle forestier

Ce deuxième point de la première partie de notre formation, a été scrupuleusement voué à la présentation et l'échange sur le cadre légal et réglementaire le plus pertinent ainsi que le cadre institutionnel de la gestion et du contrôle forestier en RDC.

Deuxième partie : Rappel théorique sur la démarche méthodologique d'OTP

Il était question dans cette deuxième partie, de faire un petit rappel sur les avantages d'OTP, sa zone de déploiement, son mode fonctionnement, les caractéristiques de données à encoder, la notion de sévérité, les références légales dans l'OTP, les catégories et sous-catégorie et les terminologies à éviter.

Cette partie nous a permis de faire un débriefing sur l'impact de la démarche qualité de l'OTP sur la rédaction des rapports de mission et de déceler les caractéristiques d'un rapport de qualité. Cela a permis également à l'équipe d'identifier les manquements dans leur manière de relever les observations sur le terrain et surtout de rédiger les rapports de mission.

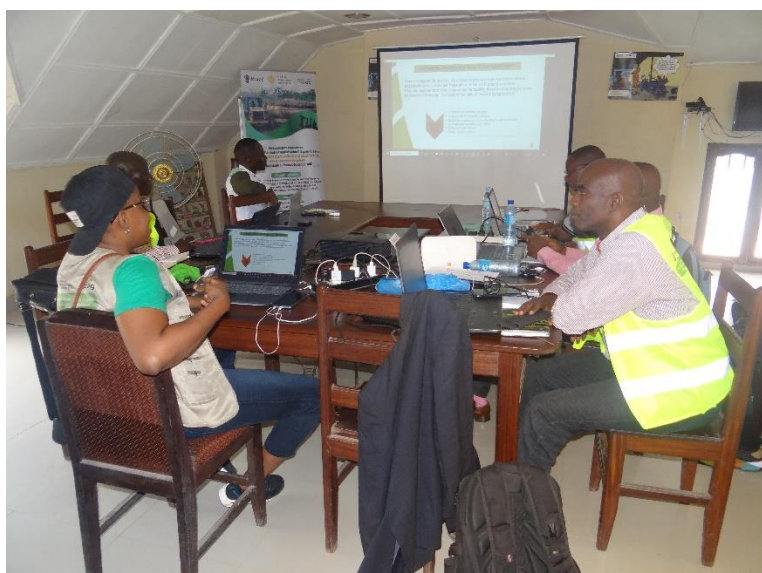


Photo 3 Premier jour de l'atelier, présentation et échanges sur la démarche méthodologique d'utilisation d'OTP

Troisième partie : La fragmentation du rapport et l'encodage des observations fragmentés dans l'OTP (Partie pratique)

La troisième partie de l'atelier, était la base de notre formation et était consacré à la fragmentation et à l'encodage des observations tirés des rapports de mission de l'Océan.

a. La fragmentation du rapport de la deuxième mission de l'Observation Indépendante Mandatée de Forêt (OIM-F) dans le secteur de l'exploitation artisanal des bois dans la province TSHOPO

La partie fragmentation a été introduite par une présentation et échange expliquant théoriquement en quoi consistait cette partie. Ensuite, nous avons passé à l'étape pratique.

Six observations concernant l'exploitant ASSANI KABENI Alphonse et un fait de gouvernance provenant du rapport de mission d'observation indépendante mandatée de forêt en matière d'exploitation artisanale de bois dans la province de la TSHOPO effectué conjointement par OCEAN- FAO-UE/FLEGT - GOUVERNEMENT PROVINCIAL ont été fragmentés suivant les exigences de la démarche qualité d'OTP.

Pour chaque cas de fragmentation, le formateur prenait soin de rappeler les informations importantes à sélectionner dans le rapport pour l'OTP et les éléments des preuves à y attacher (caractéristiques des données pour l'OTP).



Photo 4 Partie pratique sur la Fragmentation (explication)

b. l'encodage des observations fragmentées dans l'OTP

L'équipe de WRI avait possédé à l'activation de compte des participants et de profil de leurs organisations dans l'OTP.

Avant tout encodage, il a été demandé que les participants réinitialisent leurs mots de passe et mettent à jour le profil de leurs organisations dans l'OTP.

Après la séance de fragmentation des observations citées hauts et la mise à jour de mot de passe et profil des organisations, les participants ont encodé tour à tour chacune des observations après une brève explication sur la notion d'encodage par le formateur.



Photo 5 Partie pratique sur l'encodage (un de participant encode les observations dans l'OTP)

A la fin de cette formation, le formateur a partagé les modules de formations et le fichier de fragmentation aux participants pour s'y référer lors des exercices dans leurs organisations dans le but de s'approprier et bien maîtriser l'outil.

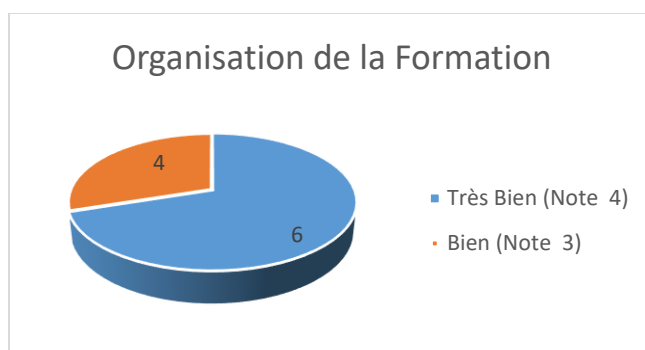
IV. Evaluation de la formation

A la fin de la formation, une fiche a été remise aux participants pour évaluer la formation et le formateur en vue d'avoir un retour sur l'appréciation de la formation et de savoir si les informations dispensées ont été comprises et pourront avoir un impact dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes (Récoltes de données sur le terrain et la rédaction de rapport de mission).

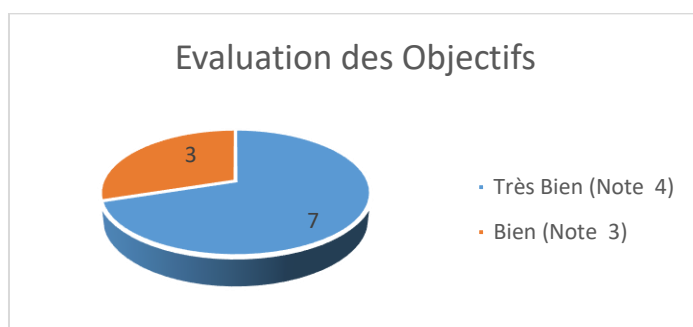
De manière générale, les participants ont apprécié l'information leur présentée au cours de cette formation. Ils estiment avoir très bien compris la notion de la démarches qualité d'OTP et propose s'il sera possible un appui financier pour une mission de terrain en vue de s'exercer dans l'amélioration de la récolte des observations sur le terrain et la rédaction de leur rapport de mission répondant aux critères de démarches qualité d'OTP et prêt à être encodé dans la plateforme.

Résultat de l'évaluation

Concernant l'évaluation de l'organisation de la formation, 6/10 personnes estiment que la formation a été bien organisée (100%). Le choix du lieu de la formation, l'accueil y réservé (y inclus la restauration) étaient confortable et le respect du planning n'était pas à contester. Tandis que 4/10, évaluent cette organisation à 90%.

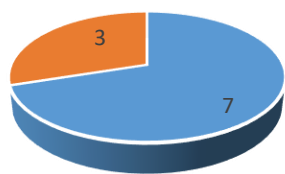


Pour ce qui est de l'évaluation des objectifs de la formation, 7/10 personnes valident que les objectifs ont été atteints à 100 % et 3/10 estiment qu'ils ont été atteint à 90%. Relevant qu'il faudrait un appui financier pour une mission de terrain pour la mise en œuvre des connaissances apprises.



Pour l'évaluation du formateur, 7/10 approuvent que son approche fût meilleure. Avec une formation vivante, elle a pu être proches des participants avec un rythmes adaptés à leurs niveaux à côté d'un contenu bien présenté. Pendant que 3/10 pensent que l'ensemble de l'évaluation le concernant pouvait être estimé à 90%.

Evaluation du Formateur



- Très Bien (Note 4)
- Bien (Note 3)

ANNEXES

IV.1. LISTE DES PARTICIPANTS CONTACTES POUR LA FORMATION DU 10 AU 13 JUILLET 2023

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL
01	KAY FLORENT	OCEAN	+243 815048687	florentkay@gmail.com
02	MATOKO JOSEPH	OSAPY	+243 812044650	Jomatoko2005@yahoo.fr
03	MABUSU PRINCE	OCEAN	+243 815997372	mabusuprince@yahoo.fr
04	ORIO DRADJO	FDS	+243 812062071	Louisorio03@gmail.com
05	MADAMBI PASCAL	OCEAN	+243 824347201	Madambipascal4@gmail.com
06	BOTOKO DIDO	OCEAN	+243 850144653	botokokendewa@gmail.com
07	AKALA LIITI PATRICK	SOS NATURE	+243 844146988	jccpatakala@gmail.com
08	LISINGO TOFOFA PIRES	OCEAN	+243 812153345	pireslisingo@gmail.com
09	MOLIMA Papy	OCEAN	+243 818251220	Papymolima01@gmail.com
10	LIMBILE Pathy	OCEAN	+243 821323396	pathylimbile@gmail.com

IV.2. LISTE DE PRESENCE A LA FORMATION

LISTE DE PRESENCE

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OSC A L'EXPLOITATION DE LA DEMARCHE QUALITE DE L'OTP POUR L'AMELIORATION DES ACTIONS DE MONITORING DE L'EXPLOITATION ILLEGALE DANS LA PROVINCE DE LA TSHOPO TENUE A TSHOPO DU 10 AU 13 JUILLET 2023

Le 10/07/2023

N°	NOM ET PRENOM	GENRE	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1	ORIO Louis	M	FDS	Président	0997336833 0812062071	louisenrio03@gmail.com	
2	ASCAL MADAMBI	M	OCEAN	BRUTE APERU	0854347201	madam leproced4@gmail.com	
3	FLORENT BAY	M	OCEAN	Chargé des Projets	0815048687	fbaykay@gmail.com	
4	PATRICK AKALA	M	SOS Nature	Activiste	0815812134	pacpatokala@gmail.com	
5	ONIA TOLKO	F	OSAPPY	Coord. PAV	082204468	oniatoko2005@gmail.com	
6	LYSIN GO TAPPA	M	OCEAN	Stagiaire	0812153381	paissiryo@gmail.com	
7	TOPY MOLIMA	M	OCEAN	Resp. de la Cellule ECR	0812251220	topymolima@gmail.com	
8	PATRY LIMBILÉ	M	OCEAN	Stagiaire	0821323396	patrylimile@gmail.com	
9	Prince NARANSU	M	RRN/PO	Etude de la Cellule	0815977372	princenaransu@gmail.com	
10	ANDO BOÏOKO	M	OCEAN	Ami profane	0816210162	boiboko@gmail.com	

boiboko@gmail.com